ENSEIGNEMENT

Moratoire sur la fermeture du collège de Mazières-en-Gâtine

Depuis la présentation du projet « Gâtine, territoire pilote », en assemblée départementale le 3 février 2023, le Département annonce dans un communiqué en date de ce jeudi 9 février avoir « décidé de retirer l'échéance de la fermeture du collège de Mazières-en-Gâtine. » « Compte tenu de ce moratoire, poursuit le Département, le projet de reconversion du site de Mazières-en-Gâtine est par voie de conséquence annulé. »

Pour Coralie Dénoues, présidente du Conseil départemental, « le Département, soucieux du développement des territoires ruraux, va poursuivre les autres projets en partenariat avec les communes concernées pour transformer et moderniser la Gâtine. Nous allons lancer les concertations pour les rénovations des collèges de Thénezay et Ménigoute, les constructions du nouveau collège et de l'internat à Secondigny et du grand collège de Parthenay, ainsi que les reconversions du site du collège Mendès-France à Parthenay et du site de L'Absie autour d'un projet d'envergure dédié à l'habitat multigénérationnel.»

Coralie Dénoues conclut : « En dotant La Gâtine de quatre collèges neufs, modernes et innovants, et de deux grands projets de reconversion de site, le Département engage ainsi un ambitieux plan d'investissement en faveur de la jeunesse et de la ruralité. »